

COMMUNE DE MONTREUX

REPONSE DE LA MUNICIPALITE

à l'interpellation de Monsieur le Conseiller communal Vincent Haldi
intitulée « Zones réservées : oppositions »

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

PREAMBULE

Lors de la séance du 26 mai 2021, Monsieur le Conseiller communal Vincent Haldi a déposé l'interpellation suivante :

« Zones réservées : oppositions »

Le délai de la mise à l'enquête des zones réservées étant échu au 25 mai, je me permets de poser la question suivante à notre exécutif : combien d'oppositions ont été déposées à l'encontre desdites zones réservées ?

REPONSE DE LA MUNICIPALITE

La Municipalité peut informer l'interpellateur qu'à l'issue de l'enquête ce sont 78 oppositions qui ont été valablement déposées.

CONCLUSION

La Municipalité estime avoir ainsi répondu à l'interpellation de Monsieur le Conseiller communal Vincent Haldi, intitulée « Zones réservées : oppositions ».

Ainsi adoptée le 11 juin 2021

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire a.i.

L. Wehrli

L.S.

F. Grec